



Communiqué de presse

Des collectivités locales concernées et réactives face à la crise économique et financière

Paris, le 12 février 2009

«*L'exercice de prévision pour l'établissement des budgets locaux s'avère particulièrement ardu en 2009* », a déclaré Dominique Hoorens Directeur des Etudes de Dexia Crédit Local, en ouverture de la présentation de la « Note de conjoncture sur le secteur local ».

Comme tous les acteurs économiques, les collectivités locales vont en effet être soumises **aux aléas et aux difficultés liés à la récession économique** sans que l'on ait une vision claire de l'ampleur et de la durée de cette crise. Les aides sociales auront tendance à augmenter ; les droits de mutation affichent une baisse marquée. Les mouvements parfois erratiques des marchés financiers sont difficiles à anticiper.

À ces inquiétudes, à ces incertitudes économiques, s'ajoutent pour les élus locaux **des interrogations plus « structurelles »** quant aux conditions d'exercice de leurs mandats dans les années qui viennent, compte tenu de la réforme institutionnelle qui s'annonce, et du bouleversement fiscal que va sans doute entraîner la suppression de la taxe professionnelle.

Face à ce panorama plutôt morose que vont faire les élus locaux ?

➤ Tout d'abord, il faut toujours rappeler que **les collectivités locales jouent un rôle particulier en période de récession** : contrairement à bon nombre d'acteurs économiques qui vont « réduire la voilure » de leurs activités, les collectivités locales ne vont pas supprimer de services à la population ! En plus, leur soutien aux ménages en difficulté va se renforcer. Il y a là, par nature, une action de quotidienneté « contra-cyclique ».

➤ Ensuite, les élus locaux vont pouvoir s'appuyer sur certains des « points forts » qu'offre le cadre actuel de leurs ressources afin de consolider leur situation financière : les bases actuelles des impôts directs sont bien orientées, leur capacité à relever les taux d'impôts sera utilisée notamment dans les communes (début de mandat) et les départements (affectés par la hausse des aides sociales et la baisse des droits de mutation).

➤ Enfin, certaines collectivités locales vont mettre en œuvre **une accélération de leurs projets d'investissement** pour apporter leur contribution au programme national de relance économique et générer un volant d'activité bienvenu aux entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics.

L'année 2009 verra bien se mobiliser des collectivités locales « concernées et réactives face à la crise », sachant toutefois que les tendances générales masquent de fortes disparités, particulièrement marquées cette année, dans les situations locales et le comportement des élus locaux .

« Il n'est pas à exclure qu'en cours d'année des dispositifs nouveaux soient mis en place, que ce soit dans le cadre des réformes annoncées ou en réaction à une éventuelle aggravation de la crise économique. Ceci sera à même, a conclu Dominique Hoorens, d'infléchir les orientations budgétaires des collectivités locales telles qu'elles ressortent des budgets primitifs ».



Principales orientations des comptes des collectivités locales en 2009 :

En 2009, les effets de la crise, ainsi que les actions des élus locaux pour en amortir les conséquences, se greffent sur des tendances spécifiques au secteur local : impact des transferts de compétences, effets du cycle lié aux échéances municipales.

Autour de comportements fortement différenciés, l'année 2009 devrait globalement se caractériser pour le secteur local par :

- **un net repli des recettes au titre des droits de mutation** (8,4 milliards d'euros, - 11 %), résultant de la dégradation des marchés de l'immobilier ancien ;

- **une faible progression des dotations de fonctionnement** versées par l'Etat (45,8 milliards d'euros, + 0,8 %) ;

- **un rebond sensible de la pression fiscale** : + 3,6 % sur les taux, toutes taxes et toutes collectivités locales confondues, dans un contexte où les bases progressent à un rythme soutenu. Cette augmentation des taux est marquée pour les communes (effet du cycle municipal) et les départements (les plus confrontés aux effets immédiats de la crise économique). Le produit des quatre taxes devrait ainsi s'établir à 69,2 milliards d'euros, en hausse de 6,8 %.

- **une évolution moins soutenue des dépenses de gestion** (148 milliards d'euros) + 4,6 %, contre + 5,6 % en 2008 compte tenu du poids financier plus réduit des nouveaux transferts de compétences, et ceci malgré **une accélération des transferts de nature sociale**, 24,3 milliards d'euros (+ 6,4 %, après + 3,7 % en 2008) ;

- **un tassement de l'épargne brute** (33,4 milliards d'euros , - 0,5 %) sous l'impact de la hausse des frais financiers qui relève essentiellement de l'accroissement des encours de dette ;

- **un léger repli des dépenses d'investissement** (53,1 milliards d'euros, - 1,2 %) dans un contexte de ralentissement des coûts. Le dispositif de remboursement anticipé de la TVA et la volonté des élus locaux de soutenir l'activité des entreprises du BTP atténuent le repli postélectoral initialement attendu.

- **une réduction du recours à l'endettement** (5,5 milliards contre 8,4 en 2008) grâce aux 2,5 milliards de TVA remboursés par l'État par anticipation pour faciliter le financement des investissements. Le stock de la dette des collectivités locales atteindrait ainsi 133 milliards d'euros fin 2009, soit 6,8 % du PIB.



Chiffres-clefs sur la taxe professionnelle en 2008

28,3 milliards d'euros de produit voté de TP revenant aux collectivités locales dont :

- 17,4 milliards acquittés par les entreprises, diminués de 0,8 milliard de dégrèvement pris en charge par les collectivités locales au titre du plafonnement des cotisations par rapport à la valeur ajoutée
- 11,7 milliards d'euros de dégrèvements pris en charge par l'État

Les entreprises versent également au titre de la taxe professionnelle 5,5 milliards à l'État (frais d'assiette, cotisation minimale, cotisation de péréquation) et 1,4 milliard aux chambres de commerce et d'industrie.

La TP représente 44 % du produit 4 taxes pour l'ensemble des collectivités locales

- 36 % pour les communes
- 81 % pour les groupements à fiscalité propre
- 44 % pour les départements
- 61 % pour les régions

A propos de Dexia

Dexia (www.dexia.com) est une banque européenne, qui compte plus de 36 500 collaborateurs au 30 septembre 2008. L'activité du groupe se concentre sur la Banque du secteur public, proposant des solutions bancaires complètes aux clients du secteur public, et la Banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie). Les activités principales comprennent la banque de détail, la banque commerciale et la banque privée, de même que des activités d'assurance, d'asset management et des services aux investisseurs.

Contacts presse :

Tel : 01 58 58 86 75

Email : pressdexia@dexia.com